



LA LETTRE confédérale



van.craeynest@cfecgc.fr

Après Londres...

Le G20 à peine achevé, les commentaires sont allés bon train pour saluer une grande victoire de la nouvelle gouvernance mondiale et l'établissement de règles de transparence et de bonne gestion des flux financiers. Si tout reste à mettre en œuvre, saluons la volonté des principaux dirigeants de la planète de travailler ensemble.

En France aussi, tout reste à faire pour surmonter la crise. L'actualité de ces derniers jours s'est focalisée sur la «prise d'otages» de cadres dirigeants de quelques entreprises essentiellement à capitaux anglo-saxons. S'agit-il d'un phénomène nouveau de radicalisation ? Certes non ! L'histoire de notre pays a connu des conflits sociaux bien plus durs et violents...

Jean-François Roubaud, président de la CGPME, a fait un joli «coup de com» en déclarant qu'il appelait les chefs d'entreprise à «ne pas négocier un revolver sur la tempe». Notons, au passage, qu'il n'y a aucun chef de PME confronté pour l'heure à ces situations. Ceux-ci souffrent en silence avec leurs salariés des conséquences néfastes de la crise. Soulignons qu'aucun accord ne peut être arraché sous la contrainte. Il serait aussitôt déclaré caduc par les tribunaux...

Les actes de séquestrations temporaires, parfaitement illégaux comme, de tout temps, les occupations d'usines, privations d'accès au poste de travail, blocages de routes ou voies ferrées, traduisent l'incompréhension, l'exaspération des salariés qui se sentent trahis et condamnés à la dégradation sociale.

Tout cela signifie qu'en matière de gouvernance... il n'y a pas que dans la fi-

nance que tout est à remettre en ordre. De la stratégie économique à la stratégie industrielle et sociale, il est grand temps de sortir des visions court-termistes et financières. De la formation initiale en passant par la professionnalisation, de l'apprentissage à la GPEC et la gestion des mobilités, il nous reste à passer des concepts à la concrétisation pour accéder à un monde plus fluide et plus sécurisant.

Pour l'instant, nous venons de mettre en place le Fonds d'investissement social (FISO). Mais, comme je l'ai dit à l'Élysée, vendredi dernier, notre G9 (gouvernement et organisations syndicales de salariés et d'employeurs) traduit, lui aussi, une volonté de travailler ensemble. Et c'est urgent ! Car, entre les annonces du chef de l'État et leurs matérialisations, il y a... un certain temps que nos concitoyens, déboussolés et impatientes, ne vont pas tolérer ad vitam aeternam. Démonstrons que nous connaissons notre port d'arrivée et qu'effectivement personne ne sera jeté à la mer. Trop sont déjà tombés ! Meilleure indemnisation du chômage partiel, formation qualifiante, accès au chômage partiel pour les professions de services aux entreprises sont des exemples à concrétiser. Nous y travaillons pour le bien de tous.

Bernard Van CRAEYNEST

1^{er} Mai

Pour la première fois, la CFE-CGC participe aux défilés du 1^{er} Mai. Elle appelle tous ses adhérents et militants à se «mobiliser pour démontrer notre détermination à nous faire entendre du gouvernement et du patronat» !



↳ Dépendance

LE FAIT DU PRINCE

Le conseil national de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) s'est réuni le 31 mars 2009. Cette caisse chargée, entre autre, de gérer les revenus de la journée de solidarité, n'a pas réalisé ses objectifs : 560 millions d'euros n'ont pas été versés comme prévu pour la création de places d'accueil pour les personnes âgées. Malgré l'opposition des partenaires sociaux, des associations et des élus, cet argent n'ira vraisemblablement pas à sa destination, c'est-à-dire les personnes âgées ! En effet, les représentants de l'État, plus nombreux, ont voté pour le retrait de cette manne. Nous ignorons aujourd'hui ce que va devenir cet argent... Nous refusons d'être la bonne conscience de l'État, à l'heure où les personnes âgées ont des besoins de plus en plus prégnants. Nous exigeons d'être associés aux choix budgétaires en amont.

Dominique Jeoffre
dominique.jeoffre@cfecgc.fr

↳ Chômage partiel

ABSTENTION

L'UNEDIC adopte une enveloppe de 150 millions d'euros pour financer l'activité partielle de longue durée. La CFE-CGC s'est abstenue de voter la convention car trop d'interrogations demeurent. Nous aurions pu aller plus loin qu'une limite à 150 millions assortie d'une clause de revoyure, typique de la logique des petits pas du MEDEF. Il vaut mieux participer aujourd'hui au chômage partiel que d'indemniser demain des demandeurs d'emploi, tant du point de vue social en faveur des intéressés que du point de vue financier pour la pérennité du régime d'assurance-chômage. Par ailleurs, pourquoi verser une allocation forfaitaire pour tous les salariés touchés, alors que le principe même de l'assurance-chômage est de verser un pourcentage du salaire de référence de la personne intéressée ? Le choix qui a été fait va pénaliser les entreprises qui versent des salaires supérieurs au salaire moyen et qui risquent, à terme, de répercuter le coût sur les salaires des classes moyennes ou, pire, de licencier d'abord parmi celles-ci en cas d'aggravation de la situation...

Alain Lecanu
lecanu@cfecgc.fr

www.cfecgc.org

SÉQUESTRATIONS RÉFLÉCHIR AVANT

Au moment d'évoquer les conséquences de la crise, on confond souvent «cadres» et «cadres dirigeants». Bernard Van Craeynest remet les choses au clair : «L'encadrement, qui est souvent victime de la révolte des salariés, n'a aucun moyen d'actions concrètes» et «subit des politiques dans le cadre de la globalisation de l'économie où la rentabilité à court terme fait que l'on décide depuis Londres, New York ou Singapour de fermer tel ou tel site». Pour l'encadrement, le risque de perdre son emploi est «égal à tout autre salarié», mais, de plus, il est «entre le marteau et l'enclume» car il est de moins en moins associé à la marche de l'entreprise. Les cas de séquestrations dont on parle en ce moment et «qu'on ne peut pas légitimer», sont la conséquence de «mouvements qui s'agrègent et qui finissent par une révolte de beaucoup plus grande ampleur». «Ne serait-il pas plus intelligent de trouver des solutions avant, de commencer par le dialogue et la négociation ?», estime le président de la CFE-CGC, en réponse aux paroles du président de la République sur l'emploi. (France 5, 11.04.2009) Enfin, il met en garde les chefs d'entreprise et leur lance un appel «pour qu'ils mesurent bien la manière dont ils se comportent, dont ils annoncent parfois des fermetures de sites ou des réductions d'emploi de manière inadmissible : je les invite à privilégier le dialogue social et, également, à faire attention de ne pas utiliser des cadres pour les envoyer sur le terrain annoncer de mauvaises nouvelles et que ce soient eux qui soient pris en otage». (LCi, 10.04.2009).

↳ Médecine du travail

UN AVENIR À BÂTIR

La négociation sur l'avenir des services de santé au travail (SST) suit son cours. La CFE-CGC s'y implique avec ses exigences. Elle veillera à ce que soit maintenu la visite médicale régulière des salariés ainsi que la fiche d'aptitude, élément clé de protection du salarié. Elle refuse la tentative de suppression de la procédure d'agrément par l'État au profit d'une certification et d'une contractualisation régionale et rappelle que l'État, garant de la santé publique, doit

↳ Crise

L'ÉTAT VOYOU ?

Ce serait « y aller un peu fort »... Quoique... Endiguer les effets dévastateurs de la crise actuelle nécessite des mesures sociales considérables ! Citons pêle-mêle le sauvetage des banques, le renforcement du service public de l'emploi, l'aide aux entreprises en difficulté, les interventions du fonds stratégique d'investissement, l'indemnisation du chômage partiel, ou la mise en place du fonds d'investissement social... Ces mesures coûtent fort cher, et elles doivent être financées. Or, toujours aussi impécunieux, l'état déborde d'imagination pour mettre à contribution les fonds paritaires existants... et pour en oublier la nature paritaire et la gouvernance partagée. Verrons-nous la généralisation du hold-up de Christine Boutin sur les fonds du 1% logement ? Que ce soit en matière de formation, où l'avant projet de loi escamotait purement et simplement le rôle des partenaires sociaux, ou pour l'indemnisation du chômage partiel par la trésorerie de l'UNEDIC, ou encore vis-à-vis de la fragile intégrité du fonds de réserve des retraites, l'état serait bien inspiré de respecter les structures sociales du pays, histoire de ne pas rajouter in fine une crise institutionnelle à la situation actuelle !

Jean Conan
conan@cfecgc.fr

assumer ses responsabilités quant au fonctionnement des SST. La CFE-CGC reste «très prudente» à l'égard du projet de sous-traitance de certains actes médicaux confiés aux infirmières : parce que seul un médecin est en mesure de faire un diagnostic médical, il ne faudrait pas tomber dans le travers qui consiste à embaucher des salariés à un moindre coût pour un suivi médical de moins bonne qualité. En revanche, l'appui des médecins par des équipes pluridisciplinaires est souhaitable à la condition que celles-ci bénéficient d'un véritable statut et d'une indépendance garantie. La CFE-CGC entend que soit conservée la gestion paritaire des SST : elle demande que les représentants dans les conseils d'administration soient désignés par les organisations syndicales et patronales. Quant au financement de ces services, il doit s'appuyer sur une cotisation forfaitaire, assise sur la masse salariale, la collecte des cotisations devant être prise en charge par un organisme extérieur, l'URSSAF par exemple. Enfin, la CFE-CGC demande à l'État d'améliorer la formation des médecins du travail, de rendre plus attractive la profession et de développer des passerelles entre spécialités.

➤ Europe

QUESTIONS AUX CANDIDATS



Du 4 au 7 juin prochain, se déroulent les élections au Parlement européen. Parce qu'elle sait l'importance des décisions européennes sur les conditions économiques et sociales de notre pays, la CFE-CGC a décidé de connaître les intentions des candidats français. Elle a adressé à chacune des têtes de liste un questionnaire sur ses principales préoccupations : services publics, droits sociaux, conditions de travail, retraite, santé, développement durable, syndicalisme européen du personnel d'encadrement... Leurs réponses seront rendues publiques sur :

www.cfecgc.org.

➤ G20

QUESTION DE CONFIANCE

La CFE-CGC se réjouit de voir prises, au niveau planétaire, des mesures en faveur de la «transparence» et d'un «meilleur encadrement des flux financiers» : «mettre un terme aux paradis fiscaux n'est que justice et équité». Elle considère que si la crise a moins impacté la France que d'autres voisins européens, c'est grâce à sa protection sociale. Ainsi, c'est la cohérence des systèmes de protection sociale qui doit être «le défi incontournable de l'Europe si elle veut profiter de son immense potentiel de chercheurs, de travailleurs hautement qualifiés et de consommateurs à fort pouvoir d'achat. Ce potentiel européen, s'il est coordonné, a toutes les caractéristiques pour se développer et tirer la croissance mondiale. Dans le cas contraire, il générera le délitement durable !». La CFE-CGC réclame «une harmonisation européenne de la protection sociale qui s'inspire du modèle français, ainsi qu'une politique coordonnée en matière économique et industrielle ne négligeant pas la dimension environnementale». (C^{qu}é de presse, 8.04.2009).

HANDICAP

Pierre Lahalle Gravier (CFE-CGC Meuse) a été nommé coordinateur des référents handicap départementaux auprès du groupe interfédéral de la CFE-CGC. Il sera en particulier en charge des dossiers juridiques relatifs au handicap (statut des salariés travaillant dans un ESAT, non discrimination positive en matière d'emploi, cumul emploi-retraite...).

www.cfecgc.org/handi

➤ 1^{er} mai

NOUS Y SERONS !

C'est une première dans son histoire : la CFE-CGC participera aux manifestations intersyndicales du 1^{er} Mai. Pour Gérard Labrune, «les diatribes de l'opposition dans le cadre du clivage classique droite/gauche ne nous intéressent pas. Contrairement aux habitudes, le prochain 1^{er} Mai portera sur des slogans de notre cahier revendicatif. (...) Il faut que cette journée, pour nous exceptionnelle, le soit par son ampleur et sa faculté de rassemblement». (L'Humanité, 15.04.2009). Le secrétaire général estime que *les syndicats doivent «jouer le rôle de soupape de sécurité pour éviter [les] violences, être des vecteurs de communication, d'expression de la douleur et de l'angoisse des salariés»*. (L'Hebdo socialiste, 9.04.2009).

➤ 1^{er} mai

LES RETRAITÉS AUSSI

Avec l'intersyndicale des retraités, la CFE-CGC appelle à manifester «en force» le 1^{er} mai pour la défense du pouvoir d'achat, une promesse non tenue de Nicolas Sarkozy.

www.cfecgc.org/syndic/unir/

➤ Fonction publique

EXCLUSION

Depuis le 22 mars 2009, la CFE-CGC est exclue du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Selon Charles Bonnissol, président des fonctions publiques CFE-CGC, «cette décision ne s'appuie sur aucune base légale. (...) Nous enlever un siège pour en donner deux à l'UNSA est une décision politique». Il accuse l'État de renier sa signature des accords de Bercy sur la nouvelle répartition : «augmenter le nombre de sièges préciputaires aurait été plus simple». La CFE-CGC va déposer un recours devant le juge administratif. (La Gazette des communes, 30.03.2009).

www.fp-cgc.org

AGIRC-ARRCO

La CFE-CGC a signé l'accord conclu le 23 mars 2009. Cet accord préserve pour 2009 et 2010 le dispositif AGFF indispensable pour un départ à la retraite à 60 ans sans abattement à l'AGIRC et à l'ARRCO. (voir LC n°1219)

Se réconcilier avec l'entreprise

Comme la CFE-CGC, Jean-Marie Descarpentries, président de Fond'act et Philippe Korda, conseiller en formation, font le constat d'un «divorce entre salariés et entreprises», ce qui ne manque pas d'avoir des effets économiques. Les deux managers ont rassemblé leurs observations et leurs conclusions dans un ouvrage : «*L'entreprise réconciliée ; comment libérer son potentiel économique et humain*», qui a fait l'objet d'un débat à la CFE-CGC, le 9 avril dernier. Convaincus que c'est le progrès humain qui entraîne le progrès économique, ils prônent une nouvelle manière de diriger l'entreprise, fondée sur «l'obsession du progrès» et sur quatre visions : «plus d'avoirs, plus de bien être, plus de savoirs, plus de responsabilités sociétales». C'est de l'animation des hommes (leurs talents, leurs initiatives) que viendra le salut à la crise, estiment les auteurs, une conviction partagée par Bernard Van Craeynest qui voit dans cette période «une formidable opportunité de revoir les modes de management», ce dont le patronat ferait bien de prendre conscience plutôt qu'à «se complaire encore dans la lutte des classes».

(«*L'entreprise réconciliée*» ; 256 pages ; 16,00 euros ; Albin Michel).

La table ronde autour de cet ouvrage est consultable sur www.cfecgc.org



Développement durable

L'IRES organise son université de printemps, à Montreuil (93), les 28 et 29 avril prochain, sur le thème : «*Le monde de demain : du capitalisme financier au développement durable*». Georges Liarokapis, président de la CEC participe aux débats sur «l'entreprise et son implantation territoriale», le 28 avril à 14h15. Bernard Van Craeynest participe à la table ronde du 29 avril (14h15) sur «*une stratégie volontariste et coordonnée au plan international*».

Inscription : www.ires.fr



Expression directe

La CFE-CGC diffuse une émission d'expression directe :

- mardi 21 avril sur France 2 vers 13h50
- vendredi 24 avril sur France 5 vers 22h30
- samedi 25 avril sur France 3 vers 18h20.

↘ Travail dominical

OFFENSIVE DÉTOURNÉE

Le sénat va tenter de déroger à la loi sur le travail du dimanche en cours de débat au Parlement, en examinant des amendements à la loi sur le développement et la modernisation des services touristiques. Objectif : «*deréglementer les ouvertures des commerces le dimanche*», selon l'intersyndicale des fédérations du commerce. La CFE-CGC est signataire d'une déclaration commune qui dénonce la manœuvre qui voudrait «*banaliser le travail du dimanche*».

www.fnecs-cfecgc.org

↘ LyonAirports

DO YOU SPEAK FRENCH ?

L'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry a été débaptisé en LyonAirports. La CFE-CGC y voit une marque supplémentaire de certains décideurs économiques qui prétendent «*saborder la langue française au profit de la langue anglaise*». Elle rappelle que, déjà, «*25 % des cadres français (...) indiquent une contrainte permanente par l'utilisation d'une langue qui n'est pas leur langue naturelle, les mettant de fait en situation de moins bonne maîtrise*».

Communiqué de presse [9.04.2009]

↘ Carrefour

+2,5 %

La CFE-CGC est signataire de l'accord salarial chez Carrefour. Sont prévues des augmentations de 2 à 2,5 % pour tous les salariés ainsi que la généralisation du «*temps complet choisi*». Les cadres toucheront des augmentations individuelles.

↘ PSA

CHÔMAGE PARTIEL

La CFE-CGC est signataire de l'accord de la convention nationale d'accompagnement de l'entreprise et des salariés durant les périodes de chômage partiel entre PSA Peugeot Citroën et l'État. Pour le secrétaire d'État à l'emploi, Laurent Wauquiez, l'entreprise se voit engagée à «*ne se séparer d'aucun salarié entrant dans le cadre de cet accord et elle s'engage dans la formation et le développement de la formation*».

www.cfecgc-peugeot.com

SENIORS DEUX POIDS, DEUX MESURES

Pour la CFE-CGC, il ne saurait y avoir deux poids deux mesures en ce qui concerne les seniors. S'il s'avère que le gouvernement envisage d'abandonner les sanctions envers les entreprises n'ayant pas signé un accord avec des objectifs chiffrés de hausse des effectifs de seniors, la CFE-CGC demandera au gouvernement, dans un souci de logique, de surseoir à la disparition programmée et progressive de la Dispense de recherche d'emploi (DRE). Pourquoi les sanctionner en les obligeant à procéder à une recherche active d'emploi alors que, par ailleurs, le gouvernement reconnaît des difficultés pour les entreprises à les embaucher ou à les maintenir dans l'emploi ? Allons, pour une fois, un peu de cohérence !

Communiqué de presse [8.04.2009]

↘ Banques

DÉVOILER LES PARADIS FISCAUX

Pour lutter contre le principe des paradis fiscaux, le SNB CFE-CGC, avec l'intersyndicale, appelle ses «*militants dans les comités d'entreprise, comités centraux d'entreprise, comités d'entreprise européens et comité de groupe à interpeller les entreprises bancaires*» sur leurs éventuelles activités dans les paradis fiscaux. En cas d'absence de réaction de la part des directions, les syndicats iront jusqu'à mandater des experts comptables «*afin d'avoir une vue complète de l'activité des banques françaises dans ces territoires*».

www.snb-services.com

↘ Rhodia

CADRES DÉSAVANTAGÉS

Chez Rhodia, la direction revalorise les salaires de 1,5 %... sauf ceux des cadres ! La CFE-CGC du groupe proteste et exige des «*propositions basées sur l'équité et la solidarité*». Elle demande que l'enveloppe des rémunérations variables prévues essentiellement pour les cadres dirigeants soit «*affectée à la revalorisation des salaires fixes de l'ensemble des cadres*».

www.cfecgc-chimie.org

↘ Heuliez

LA SOLUTION FRIENDLY

Heuliez se voit accorder six mois pour trouver un financement pour son projet de voiture électrique Friendly, solution possible à la survie de l'entreprise. Le délégué CFE-CGC croit à cette «*nouvelle étape*» : «*nous allons tous nous remettre au travail*» (AFP, 15.04.2009). Déjà, elle note un changement de discours : «*suite à l'audit qui a été fait par les techniciens de chez Renault, Peugeot et EDF, il ressort, en fin de compte, que cette Friendly, dans le créneau porteur où elle est lancée, est un vrai projet industriel*» (ITV, 14.04.2009). Le constructeur vise en particulier le marché des services «*autolib*'...

↘ Transports

SMICARDISATION

Le rapport Libermann propose de forfaitiser les temps de service et les rémunérations dans le transport routier. Avec l'intersyndicale, la CFE-CGC s'insurge contre ce projet qui ferait «*fi de la notion légale de temps de travail effectif*», qui n'aboutirait qu'à la «*smicardisation généralisée de la profession*». Les syndicats demandent plutôt l'ouverture de négociations sur les classifications et qualifications, la grille d'ancienneté et le protocole des frais de route...

<http://pagesperso-orange.fr/cfecgc.transports>

↘ Formation professionnelle

ACCORD HANDICAP

La CFE-CGC de la formation professionnelle est signataire de l'accord «*relatif à la politique de développement de l'emploi des personnes handicapées*». Différentes actions sont prévues pour «*développer le maintien dans l'emploi*» des salariés concernés.

La Lettre confédérale

publication de la Confédération française de l'encadrement CGC
59/63, rue du Rocher, 75008 Paris
Tél. : 01 55 30 12 12 – Fax : 01 55 30 13 13

Directeur de la publication :
Bernard Van Craeynest

Rédacteur en chef : Michel Ciesiolka

Assistants : M. Texereau ; C. Escorza
Impression : STIPA

Commission paritaire :
1010 s 07570. Abonnement : 123 €

<http://www.cfecgc.org> - presse@cfecgc.fr